



Arles, le 28 février 2019

A Monsieur le Maire d'Arles,

Hôtel de Ville

13200 Arles

Monsieur le Maire,

Vous organisez un grand débat ce soir auquel nous n'avons pas été invités officiellement. Nous venons d'apprendre incidemment que cette initiative était reportée à 18h ce soir.

L'Union Locale des Syndicats CGT d'Arles n'a pas été destinataire ni d'une invitation, ni d'un rectificatif.

Dans ces conditions, nous ne participerons pas à ce « moment d'échange ».

Comme vous le savez, l'Union Locale regroupe tous les Syndicats CGT de la localité. Notre rôle social est essentiel, notre rayonnement est reconnu.

Notre organisation a des choses à dire et à revendiquer :

Face aux 1% qui possèdent presque tout, nous sommes les 99% et notre avenir commun indépassable est bien celui de la répartition des richesses.

Ce qui monte dans notre pays, dans notre localité, c'est une exigence profonde de justice fiscale et sociale.

Pour corriger la surdose d'injustices, le gouvernement invente un « grand débat » avec un président au centre de l'arène, avec un président qui a déjà donné la liste de ce qui ne bougera pas :

L'ISF pas question, la fraude fiscale pas un mot, les dividendes du CAC 40 connaît pas, la hausse du SMIC circulez, le CICE rien de nouveau et le pire c'est qu'il pose la question de quels services publics les citoyens voudraient être amputés !!! Le débat n'existe pas il est piégé et pendant ce temps la matraque elle est réelle !

Ce pouvoir ne se dédouanera pas de tout cela avec un semblant de débat encore moins avec le recours à l'autoritarisme et à la force.

Nous portons des exigences et des revendications pour répondre à ces injustices terribles qu'elles soient sociales ou fiscales.

Nous réaffirmons l'importance de services publics de proximité sur tout le Territoire.

Nous ne renoncerons pas à vivre dignement :

Nous exigeons que les services publics de proximité soient ouverts toute la semaine avec du personnel qualifié pour accueillir les usagers : aux finances publiques, à la sécurité sociale, à la MSA, à la CAF, à Pôle Emploi, dans les bureaux de postes, à la sous-préfecture, à la gare (aux guichets et sur les quais)...

Nous exigeons des moyens financiers pour les collectivités territoriales, pour l'éducation nationale, pour la justice...

Nous exigeons le remplacement des départs dans toutes les fonctions publiques, le personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'hôpital public et la mise en place d'un SMUR blanc à Arles

Aspirer à mieux vivre, s'épanouir dans son travail, et après son travail, sont des aspirations légitimes pour tout salarié, jeune, privé d'emploi et retraité. La garantie de la Sécurité sociale, des retraites et des services publics dépend du niveau des salaires. Il faut redonner toute sa valeur et sa place au Travail ! La France est dans le top 3 du versement des dividendes aux actionnaires. Il est urgent de redistribuer les richesses créées par le travail aux salariés, jeunes, privés d'emploi et retraités.

- Un SMIC à 1800 €, l'augmentation immédiate de 300 € des salaires, traitements, pensions et minima sociaux. L'indexation des salaires sur l'indice (réel) des prix,
- Un temps de travail à 32h, pour travailler mieux, travailler moins et travailler tous
- Une Sécurité Sociale qui couvre entièrement l'ensemble des aléas et circonstances de la vie (100 % maladie, accident du travail et maladie professionnelle, retraite, famille, chômage) financée par les cotisations, la suppression de la CSG et la mise à contribution des revenus du capital,
- L'arrêt de l'évasion fiscale, arrêt des cadeaux fiscaux tel que le CICE (100 milliards) aux entreprises, rétablissement de l'ISF (impôt sur la fortune). La baisse de la TVA sur les produits de première nécessité,
- Une fiscalité plus juste, mettant à contribution les hauts revenus pour développer les Services Publics, garants de la cohésion sociale et l'égalité de traitement sur l'ensemble du pays,
- La sortie du secteur marchand de l'énergie, l'eau, le raffinage, la santé, l'éducation, la protection de l'enfance, le logement, le transport, les télécommunications et activités postales,
- Baisse immédiate des prix des carburants et un prix unique fixé par l'État dans tout le pays,
- L'arrêt de la répression d'État, l'amnistie pour les manifestants arbitrairement condamnés et pour les militants syndicaux sanctionnés par le patronat, l'abrogation de la loi « anti casseur »
- L'abrogation des réformes qui détricotent le droit du travail et la protection des salariés (Lois Rebsamen, El Khomri, ordonnances Macron...).

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Pour l'Union Locale CGT d'Arles

Véronique Neff

Secrétaire Générale